ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 & 27 JUIN 2021



Conseillère départementale sortante du canton de Courtenay Conseillère municipale de Château-Renard Membre du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours



REMPLAÇANTE:

NATHALIE LUCAS

Maire de Thorailles Vice-présidente de la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne Vice-président du Conseil départemental Conseiller départemental sortant du canton de Courtenay Président du Pôle d'équilibre territorial et rural du Gâtinais montargois Conseiller municipal de Ferrières-en-Gâtinais

REMPLAÇANT:

STÉPHANE HAMON

Maire de Chuelles

Vice-président de la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne Membre du comité directeur de l'Association des Maires du Loiret



MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Union de la droite, du centre et des indépendants

Avec le soutien de Marc GAUDET, président du Conseil départemental, Jean-Pierre DOOR, député, et 38 des 41 maires du canton

Madame, Monsieur,

Les 20 et 27 juin prochains auront lieu les élections départementales. Cette consultation vous permettra de désigner, pour les six prochaines années, le binôme de conseillers départementaux qui représenteront notre canton au sein de l'assemblée départementale.

Tout au long du mandat qui s'achève, nous avons veillé à honorer la confiance que nous avaient accordée les électeurs le 29 mars 2015. C'est avec le sentiment du travail accompli et la volonté de continuer à défendre et promouvoir notre territoire que nous sollicitons à nouveau vos suffrages, avec le soutien de la Majorité départementale.

AU COURS DES SIX DERNIÈRES AN-NÉES, LE CONSEIL DÉPARTEMEN-TAL A MOBILISÉ 39 M€ EN FAVEUR DU CANTON DE COURTENAY DONT 25 M€ EN INVESTISSEMENTS DI-RECTS DU DÉPARTEMENT ET PRÈS DE 8M€ EN AIDES AUX COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES. EN EUROS PAR HABITANT, LE CANTON DE COURTENAY AURA ÉTÉ PARMI LES PRINCIPAUX BÉ-NÉFICIAIRES DU SOUTIEN DU DÉ-PARTEMENT AUX TERRITOIRES RURAUX.

Rappelons à cet égard :

- Les nouvelles améliorations intervenues dans les trois collèges modernes que compte notre territoire;
- L'engagement du Département en faveur d'un meilleur accueil de nos anciens dans les maisons de retraite et résidences autonomie: construction du nouvel EHPAD de Château-Renard, travaux de modernisation de l'EHPAD de Dordives, soutien à la création de la MARPA de Corbeilles:
- La réalisation de nouveaux centres de secours à Château-Renard et Ferrières-en-Gâtinais:
- Les travaux d'amélioration de la sécurité routière effectués sur de nombreuses départementales;
- Le financement de dispositifs de videoprotection dans beaucoup de communes afin de lutter plus efficacement contre la délinquance et les incivilités;
- La réalisation de près de 7 M€ d'investissements pour le déploiement du haut et du très haut débit dans de nombreuses communes;
- Le soutien à la création d'équipements de santé communaux à Douchy-Montcorbon, Saint-Germain des Prés, Triguères, La Selle-en-Hermoy...
- Le soutien aux équipements communaux ou intercommunaux d'accueil de l'enfance à Bazoches-sur-le-Betz,

- Douchy-Montcorbon, Château-Renard, Dordives...
- Le soutien apporté à l'allongement des quais des gares SNCF de Dordives et Ferrières-Fontenay;
- La réalisation de la véloroute le long du Canal du Loing entre Pont de Dordives et Cepoy;
- Le soutien financier apporté à la création ou à la rénovation d'équipements sportifs (piscines de Château-Renard et Courtenay, dojo de Ferrières-en-Gâtinais, stade de Dordives...) et culturels (Pôle associatif et culturel de Courtenay, futur musée du site archéologique de Sceaux du Gâtinais...);
- La participation à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine (ensemble abbatial de Ferrières-en- Gâtinais, églises de Château-Renard, d'Ervauville, Girolles, La Selle en Hermoy, La Chapelle-Saint-Sépulcre, lavoirs de Chantecoq...).
 - Le Département, solidaire, s'est engagé de façon volontariste aux côtés des Loirétains dès le début de la crise sanitaire (mise à disposition de masques et de tests, centres de vaccination itinérant). Il est intervenu, aux côtés des communautés de communes, dans l'aide aux petites entreprises fragilisées par la crise et la mise en œuvre d'actions de relance.

NOUS RENOUVELONS DEVANT VOUS QUATRE ENGAGEMENTS

- Rester des élus de proximité, présents sur le terrain, accessibles, et à l'écoute de vos préoccupations
- Défendre efficacement les intérêts de notre territoire en lien étroit avec les élus communaux et l'ensemble des acteurs de la vie locale
- Faire preuve d'impartialité et d'équité dans le traitement des 41 communes du canton
- Soutenir toutes les initiatives locales, publiques ou privées, qui peuvent contribuer au développement du territoire

NOUS NOUS DONNONS 5 PRIORITÉS

DÉFENDRE LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS LES HA-BITANTS DU CANTON

- Poursuivre l'effort en faveur de nos trois collèges, notamment dans le domaine de la sécurité de la communauté éducative
- Favoriser l'accès des jeunes aux activités de loisirs
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et l'amélioration du cadre de vie dans les EHPAD
- Soutenir la création de logements locatifs à loyer modéré pour permettre aux jeunes et aux seniors isolés de ne pas quitter nos communes rurales
- Appuyer les actions mises en œuvre par les communes et intercommunalités pour garantir l'accès de tous aux soins (maisons pluridisciplinaires de santé, centres communaux de santé, télémédecine...)
- Généraliser la fibre à l'abonné dans toutes les communes, y compris les hameaux et l'habitat isolé, au plus tard à la fin du premier trimestre 2023, conformément aux engagements pris par le Département. Le Loiret aura plus de deux ans et demi d'avance par rapport à l'objectif national (fin 2025)!
- Maintenir l'effort en faveur de la sécurité routière

Mieux contribuer à la lutte contre le changement climatique par la promotion des mobilités douces et des modes de déplacement économes en énergie, et par une végétalisation des cœurs de village et une protection accrue des espaces naturels sensibles

PAIRE RESPECTER LE DROIT DE CHACUN À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

- Poursuivre le soutien financier aux communes pour l'installation d'équipements de videoprotection
- Maintenir l'effort élevé du Département en faveur des centres de secours et de première intervention

FAVORISER L'ACCÈS DU PLUS GRAND NOMBRE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

- Soutien aux pratiques artistiques amateurs et professionnelles
- Maintien de l'aide à la licence pour les petits clubs sportifs

SOUTENIR LE DÉVELOP-PEMENT ÉCONOMIQUE DE NOTRE TERRITOIRE

- Soutenir toutes les actions menées par le monde agricole pour garantir la juste rémunération de son travail (développement des circuits courts, promotion du «Consommer Gâtinais»...) et reduire les contraintes administratives pesant sur les exploitations
- Soutenir les communes, propriétaires des murs, pour le maintien du commerce rural de proximité
- Soutenir les acteurs touristiques locaux dans l'après-crise sanitaire
- Soutenir la création et le développement par la CC4V et la 3CBO de zones d'activités économiques intercommunales créatrices d'emplois durables

MAINTENIR À UN NIVEAU ÉLEVÉ L'AIDE FINAN-CIÈRE ET TECHNIQUE AUX COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES AFIN DE SOUTENIR LEURS INVESTISSEMENTS

UN SCRUTIN ESSENTIEL POUR L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

Ce n'est pas un hasard si 38 des 41 maires de notre canton nous apportent leur soutien! Ils savent, par expérience, que seules la présence sur le terrain et la connaissance des situations locales permettent de bien défendre un territoire au sein de l'assemblée départementale et de faciliter la réalisation des projets communaux et intercommunaux.

Ne vous laissez pas abuser par des candidats qui essaient de masquer leur absence d'ancrage local et leur méconnaissance totale des dossiers par de grandes déclarations relatives à des sujets nationaux qui sont de la seule responsabilité de l'État et ne relèvent aucunement des compétences du Département (ordre public, justice, politique migratoire, pouvoir d'achat...).

N'accordez pas davantage de crédit à des promesses financières d'autant plus faciles à formuler qu'elles ne peuvent être honorées à l'échelle du Département et incombent, là encore à l'État!

Notre canton ne peut faire le choix de l'isolement et de la marginalisation! En accordant votre suffrage au binôme soutenu par la Majorité départementale, vos renouvellerez votre confiance à des élus de proximité présents sur le canton et déterminés à continuer de le défendre et de le faire progresser aux côtés des élus de nos communes!

VOTEZ CORINNE MELZASSARD FRÉDERIC NÉRAUD

continuons-ensemble-canton-courtenay.fr